

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MARSEILLE, JEUDI 9 AVRIL 2020

LA CARSAT SUD-EST ADAPTE SES MODALITÉS D'ACCUEIL ET POURSUIT SES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC

Dans ce contexte de confinement lié à la pandémie de Covid 19, la Carsat Sud-Est demande à ses assurés de ne pas se déplacer et de reporter les appels qui ne sont pas urgents. Elle leur recommande d'effectuer leurs démarches en ligne sur le site www.lassuranceretraite.fr et d'éviter d'envoyer des courriers ou des dossiers par voie postale.

POUR LES FUTURS RETRAITÉS

La Carsat Sud-Est privilégie la demande de retraite en ligne :



La Carsat Sud-Est demande aux futurs retraités de privilégier ses services en ligne, à partir de leur espace personnel sur www.lassuranceretraite.fr ou sur www.mademandederetraitenligne.fr. Les demandes de retraite pour des départs les 6 prochains mois peuvent toujours nous être adressées. Accessible depuis chez soi, à n'importe quelle heure, c'est simple, fiable et sécurisé !

Cette démarche unique permet de demander en une seule fois sa retraite pour tous les régimes de base et complémentaires.

La Carsat Sud-Est garantit le traitement des dossiers en cours :

L'instruction des dossiers en cours se poursuit.

La Carsat Sud-Est adapte ses modalités de rendez-vous :

Si les assurés souhaitent obtenir un rendez-vous, ils sont invités à ne pas se déplacer. Les assurés, et plus particulièrement les futurs retraités, peuvent contacter la Carsat au **09 71 10 39 60** ou adresser un mail via [l'assuranceretraite.fr](mailto:assuranceretraite.fr). Un rdv téléphonique pourra leur être proposé.

La Carsat Sud-Est propose ses services en ligne :

La Carsat Sud-Est encourage les assurés à utiliser les services en ligne disponibles pour faciliter leurs démarches. En créant son compte personnel sur www.lassuranceretraite.fr, il est désormais possible :

- d'estimer l'âge et le montant de sa retraite,
- de consulter son relevé de carrière ou le montant à déclarer aux impôts,
- de modifier ses coordonnées postales,
- de demander un relevé de ses paiements,
- d'échanger par mail avec son conseiller. Les réponses seront données dans un délai de 48 à 72 heures.

Pour des questions auprès du service social, il est conseillé se rendre sur www.ameli.fr.

POUR LES FUTURS BÉNÉFICIAIRES DE L'ALLOCATION DES TRAVAILLEURS DE L'AMIANTE

Le service de l'allocation des travailleurs de l'amiante demeure toujours disponible au **09 71 10 13 33** du lundi au vendredi (sauf le mercredi) de 9h-12h ou par mail : ata@carsat-sudest.fr



POUR LES RETRAITÉS

La Carsat Sud-Est garantit les paiements des retraites, des Allocations des Travailleurs de l'Amiante et des prestations sociales spécifiques :

Toutes les retraites en cours sont et seront payées à la date prévue.

Les paiements des retraités bénéficiaires actuellement d'une prestation d'action sociale (Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation, Plan d'Action Personnalisée) sont également garantis.

La Carsat Sud-Est accorde un délai supplémentaire pour les retraités résidant à l'étranger :

Les retraités résidant à l'étranger ayant reçu une demande de certificat de vie en décembre, janvier, février ou mars, bénéficient de 2 mois supplémentaires pour le renvoyer. Durant ce délai, la Carsat Sud-Est leur versera leur retraite sans démarche ni justificatif.

POUR LES PUBLICS FRAGILISÉS

Durant toute la durée du confinement, la Carsat Sud-Est adapte son offre d'accompagnement social pour prévenir les fragilités sociales liées à la maladie et pour préserver le vieillissement en bonne santé. Les assistant(e)s de Service social de la Carsat Sud-Est continuent d'intervenir par téléphone auprès des bénéficiaires, retraités ou non, fragilisés socialement et peuvent proposer des aides financières d'urgence.



La Carsat Sud-Est adapte son dispositif d'aides pour les retraités :

Pour tous les retraités en situation de fragilité ou isolés, la Carsat Sud-Est assure la continuité des aides perçues actuellement, en étroite partenariat avec les services d'aides à domicile. Nos priorités d'intervention sont : l'accompagnement des sorties d'hospitalisation des retraités, la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne, le portage ou l'aide à la préparation de repas à domicile...

La Carsat Sud-Est adapte le dispositif d'évaluation des besoins des retraités :

Les nouvelles demandes d'aide pour bien vieillir chez soi sont désormais évaluées par téléphone. Les plans d'aide arrivant à échéance sont prolongés si l'évaluation par téléphone ne peut être réalisée afin de ne pas interrompre les prestations en cours pendant toute la durée de la crise sanitaire.

Concernant les aides à l'habitat, les visites sont reportées et les constats de réception des travaux (fin de travaux) sont réalisés de manière dématérialisée (sur la base de photos) entre le bénéficiaire et le prestataire.

Suite >

>Suite

La Carsat Sud-Est suspend les actions collectives pour protéger les retraités :

Les actions collectives de prévention (ateliers, conférences, salons...) regroupant plusieurs personnes âgées dans un même lieu sont suspendues pendant toute la durée de la crise sanitaire pour protéger les aînés.

Cependant d'autres offres, adaptées au confinement, et accessibles depuis leur domicile leur sont proposées. Elles visent, notamment, à identifier des situations d'isolement et les besoins urgents.

L'Assurance Retraite met à disposition sur son site internet www.lassuranceretraite.fr, toutes les offres de prévention à domicile gratuites. Celles-ci sont faciles d'utilisation, pour lutter contre l'isolement des retraités et favoriser leur bien-être : programmes d'activités, visites virtuelles de musées, jeux, conférences et webinaires, réseaux sociaux adaptés aux seniors...

Alerte, appels frauduleux

Le seul numéro d'appel pour joindre la Carsat Sud-est est le **39 60** ou **09 71 10 39 60** de l'étranger, d'une box ou d'un mobile). Toute invitation à rappeler la Carsat Sud-Est sur un numéro (surtaxé) commençant par 08 doit être considéré comme un appel frauduleux.



La Carsat Sud-Est en quelques mots :

La Carsat Sud-Est est un organisme du régime général de la Sécurité sociale, qui exerce des missions de service public. Elle intervient auprès des salariés, des retraités et des entreprises des régions Paca et Corse au titre de la retraite, du bien vieillir, de la gestion et de la prévention des risques professionnels ainsi que de la gestion des données sociales.

Contacts presse :

Angélique DOBRAS :

06 22 83 09 55

angelique.dobras@carsat-sudest.fr

Magali SCHEUCH :

06 20 28 98 51

magali.scheuch@carsat-sudest.fr